

Janvier 2018

ALTER EGALES LE RESEAU MIXITE DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS

CHARTRE DES VALEURS

Préambule

S'appuyant sur ses valeurs de long terme, et dans la perspective des nouvelles obligations relatives à la parité Hommes/Femmes, le Directeur général de la Caisse des Dépôts avait confié en 2010 à Anne Guillaumat de Blignières, directement rattachée au Comité de direction, la mission de lancer et d'animer un réseau professionnel des femmes cadres du Groupe CDC.

Alter Egales a ainsi été créé en novembre 2011 et s'est doté d'une gouvernance formalisée dans une Charte et un Règlement Intérieur.

Le 15 mars 2016, Alter Egales s'est transformé en réseau *Mixité* du Groupe. Cette ouverture à la mixité constitue un enjeu de durabilité, et correspond également à une évolution de fond des réseaux féminins qui s'ouvrent progressivement à la mixité.

Elle repose sur l'idée que les entreprises ont tout à gagner à refléter dans leur fonctionnement la diversité de la société et de leurs clients. Par complémentarité des regards, la mixité dans l'entreprise est une richesse, un accélérateur de performance et de réussite.

La transformation d'Alter Egales en réseau Mixité manifeste également son ouverture à tous les collaborateurs du Groupe.

La gouvernance d'Alter Egales s'actualise donc via une Charte des Valeurs et un Règlement intérieur adaptés aux nouvelles missions du réseau.

I – Valeurs et principes de fonctionnement du réseau Alter Egales :

Alter Egales est une communauté agissante et agile, porteuse de valeurs, une force en mouvement qui veut être utile pour la transformation du Groupe.

Nos maîtres mots sont :

La mixité : Alter Egales est ouvert à tous les collaborateurs du Groupe, hommes et femmes, cadres et non cadres, dont la diversité constitue la richesse du Groupe. Son objectif est de promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes,

L'intergénérationnel : Comme la mixité, la coexistence entre générations est facteur de richesse et de performance pour une entreprise et, à ce titre, elle est valorisée au sein d'Alter Egales,

La confiance et la bienveillance : Confiance, bienveillance, respect sont des règles de comportement fondamentales entre membres,

La transversalité et le décloisonnement : A travers son site internet et ses activités, Alter Egales est un outil de décloisonnement qui permet aux collaborateurs des différentes entités du Groupe de dialoguer, de réfléchir ensemble, de s'engager dans des actions communes et de participer ainsi à la transformation du Groupe,

La performance : Les actions développées au sein d'Alter Egales sont au service des valeurs et des priorités stratégiques du Groupe CDC.

II – Objectifs et Missions du réseau :

- En liaison avec la Direction Générale et les organes de direction de la Caisse des Dépôts et de ses filiales, **contribuer** aux réflexions stratégiques par une mixité des idées dans un cadre de décloisonnement systématique,
- A travers sa plateforme web, **offrir** à ses adhérents un espace commun de partage d'information, de réflexion et de sensibilisation sur la Mixité et les activités proposées par le réseau Alter Egales,
- **Offrir** à ses adhérents des opportunités de rencontre, d'échange et de partage d'expérience,
- **Mettre en valeur** et en visibilité les actions et les compétences de ses adhérents,
- **Proposer** des actions de développement individuel (mentorat, ateliers, e-learning...),
- Mettre en œuvre **l'essaimage du réseau** dans toutes les entités du Groupe, sur tout le territoire,
- Développer les partenariats avec d'autres réseaux Mixité de secteurs connexes.

Alter Egales est un réseau indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Le programme d'actions et de communication du réseau est élaboré en se fondant sur les propositions de ses membres.

III – Les membres d'Alter Egales et leurs engagements :

A) *Qui peut être Membre ?*

Peut être membre, tout collaborateur du groupe Caisse des Dépôts qui s'engage à respecter les principes décrits dans la présente Charte

B) *Droits et devoirs des membres*

- **Adhérer** : Etre en accord avec les missions et objectifs du réseau exposés dans la présente charte,

- **Contribuer** : Participer aux réunions et rencontres organisées par le réseau. Proposer des idées et participer activement aux réflexions et missions,
- **Communiquer** : Etre un relai des actions et projets soutenus collectivement par le réseau, diffuser ses messages et promouvoir le réseau,
- **Transmettre** : Etre bienveillant et à l'écoute des autres membres, mettre son expertise et son expérience à leur service. Participer le cas échéant à des programmes de mentorat.

Les membres s'expriment à titre personnel, mais en aucun cas au nom du réseau ou de l'entité du groupe Caisse des Dépôts dans laquelle ils travaillent.

Toute communication des membres au nom du réseau, notamment vis-à-vis de l'extérieur, devra obligatoirement être préalablement validée par le Bureau, et par délégation par sa Présidente, dans le respect des orientations définies par le Comité opérationnel.